



Recopie mail pro & control à distance

Par **thorkym_old**, le **17/12/2007** à **12:31**

Bonjour,

1)Ma question ce porte sur le faite de faire une recopie de l'integralité des mails professionnel de l'entreprise ou je travail pour garder un backup en cas de perte.(les utilisateurs sont prevenus)

Que doit ont mettre en place pour être juridiquement en règle?

2) Ayant plusieurs antenne nous prenons la main à distance pour règle certains problèmes informatique.

Que doit ont mettre en place pour être juridiquement en règle?

A lors actuel aucune charte n'as été mise en place au sein de l'entreprise, je leur ai soumis cette charte il y 2 ans.(toujours pas valider)

En espérant vous relire.

MERCI